



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15.5.18

Présents (avec droit de vote) : Jean Louis Brun, Françoise Auberger, Robert Amalric, Line Baldet, Abdelouahab Benhacene, Colette Brehat, Véronique Dusaussouy, Antoine de Forton, Gérard Idoux, Jean Pierre Larue, Angela Muratet, Monique Picard, Brigitte Puigerolles, Marie Claude Randon, Michel Rico, Christine Viallat.

Excusés : Jean Jacques Cheymol, Philippe Lozza

Invités : Marie France Rico, Bernard Marchal

1 **Approbation du PV du Conseil du 26.11.17**

Le PV est approuvé à l'unanimité

2 **Postes à pourvoir**

Pour rappel, Bernard Marchal, en tant du Président d'Honneur et Antoine de Forton en tant que trésorier adjoint, ont été cooptés lors du CA du 28.11.17.

Les mandats de Monique Picard / Trésorière et celui de Line Baldet / Responsable Voyages sont prolongés d'une année.

En ce qui concerne la trésorerie, cette période permettra à Monique Picard de préparer Antoine de Forton à prendre sa suite.

Le poste de Responsable Spectacles, arrivera à échéance le 31 août prochain ; Brigitte Puigerolles confirme qu'elle ne se représentera pas - le poste est donc à pourvoir pour la prochaine saison.

Il est demandé à chacun d'aider le Président à trouver un Vérificateur des Comptes qui doit être opérationnel pour la préparation de l'Assemblée d'octobre.

Réorganisation des activités à compter du 1.9.18

Activité Randos

Le départ de Michel et Marie France Rico nécessite qu'ils soient remplacés.

Le Conseil tient à les remercier très chaleureusement pour leur engagement et leur dévouement à la cause de l'AMUCS.

Les randonneurs ont donc réfléchi à une nouvelle organisation permettant de répartir la charge tout en continuant à assurer la qualité de cette activité.

C'est ainsi que par la voix de Jean Pierre Larue, ils présentent l'organisation suivante :

Jean Pierre Larue	Animateur de l'activité Randos, membre du CA Responsable administratif des sorties
Laurent Durand	Responsable sportif – niveaux B, N et N+
Yvon Le Bars	Responsable EPT / réglementation et formation
Geneviève Lemonnier	En cours de certification auprès de la FFRS (*) à l'issue de laquelle elle sera nommée responsable de la Marche Aquatique
Christine Viallat	Responsable marche du jeudi

(*) Marie France Rico l'assistera pour les démarches auprès du CoDeRs

De ce fait, un certain nombre de modifications seront aussi apportées dans les recommandations faites aux randonneurs – elles seront publiées sur le site.

Entretemps, les modifications concernant les inscriptions/désistements sont expérimentales ; elles seront précisées dans les « recommandations aux randonneurs » et jointes au programme de l'année.

Le Conseil approuve cette nouvelle organisation.

Activité Sorties Culturelles

Pour cette activité aussi, une réorganisation sera mise en place à compter de la rentrée suite à l'expiration du mandat de Marie Claude Randon (ETC) et au fait que, comme pour les randos, il est souhaitable de répartir les tâches, à savoir :

Angela Muratet	Responsable Sorties Culturelles
Danielle Schilling*	Correspondante STC
René Sagnes*	Correspondant ETC
Osmane Vialettes	Correspondante musées/expositions

*Daniele Schilling et René Sagnes acceptent cette responsabilité en conseil et appui d'un concepteur/organisateur de chaque sortie

3. Tour d'horizon des activités

Spectacles – Brigitte Puigerolles

33 adhérents ont réservé des places pour le Printemps des Comédiens 2018.

La prochaine saison OONM et hTh sera présentée en juin avec un réabonnement probablement vers mi-juillet.

Brigitte Puigerolles indique qu'elle va devoir s'absenter et que de ce fait, elle ne pourra pas assurer le suivi des inscriptions du Festival d'hiver du domaine d'O. La présentation a été faite le 17.5.17, les réservations sont généralement à faire dans la quinzaine qui suit ; il est convenu qu'elle communique le contexte de cette charge au Secrétariat pour voir comment il serait possible d'en assurer le suivi.

Bridge – Véronique Dusaussay

Pas de problème au niveau de l'activité elle-même. Des membres assidus et motivés.

Cependant, la location de la salle passe à 1.028 Euros pour l'année (contre env. 900) – cette augmentation sera acceptée en précisant qu'une amélioration d'un certain nombre de points du quotidien doit être apportée (chauffage, éclairage etc.).

Club Cinéma – Robert Amalric

La fréquentation est assez modeste (entre 5 à 10 personnes par séance) – le fait d'avoir proposé des projections au Diagonal n'a pas amené davantage de participants.
Il est convenu de maintenir cette activité encore l'an prochain pour voir comment elle évolue sur la durée.

Club Lecture – Abdelouahab Benhacene

Le club marche bien avec une bonne ambiance. – chaque séance réunit entre 15 et 20 participants. 33 romans ont été lus

Club Œnologique – Robert Amalric

Pour le moment, pas d'engouement pour cette activité – Robert réfléchit à une autre organisation à proposer – une quinzaine de personnes sont inscrites, mais pas forcément présentent aux réunions du club.

Escapades Touristiques et Culturelles / ETC – Marie Claude Randon

Comme vu précédemment, Marie Claude doit quitter son poste qui sera repris dans le cadre des activités culturelles – elle reste disponible pour faire bénéficier l'association de son expérience.

Fêtes – Robert Amalric

Plusieurs hypothèses de fêtes ont été étudiées par Robert sachant que le but est de réunir le plus possible les membres de toutes les activités de l'AMUCS.

Finalement une solution avait été trouvée avec une journée autour d'un déjeuner gastronomique et des visites, mais hélas le nombre d'inscrits à ce jour stagne à 40/50.

C'est hélas insuffisant pour justifier et rentabiliser le projet, aussi le CA décide d'annuler la fête pour cette année à l'issue d'un vote : 13 pour / 5 contre.

Une réflexion sera engagée pour proposer une fête récurrente qui deviendrait la référence de fin d'année de l'association.

Golf – Colette Bréhat

Les caractéristiques de cette activité sont la découverte et la convivialité.

Participation à 2 compétitions et 4 rencontres avec d'autres clubs avec 20/22 personnes participantes.

Pour le moment il n'est pas prévu d'organiser une journée d'initiation pour les membres de l'association.

Randos

Marche Aquatique Côtière – l'arrivée espérée de Geneviève Lemonnier permettra de relancer cette activité – Marie France Rico va assister Geneviève dans ses démarches auprès de la FFRS de façon qu'elle puisse être certifiée lors de la reprise.

Marches du Jeudi – tout se déroule normalement – Christine Viallat signale cependant qu'elle a dû annuler 4 marches en raison de la pluie.

Randos en général – Michel Rico

27 sorties ont été effectuées, mais 4 ont aussi été annulées en raison du mauvais temps. Le covoiturage qui a été instauré depuis novembre 2107 fonctionne assez bien malgré quelques réticences pour prendre ou être en voiture.

Les recos pour la journée du 8 juin sont prévues le 26 mai avec tous les animateurs disponibles.

Un seul accident pendant la saison, en mars, celui de Jean Pierre Chieulet.

- Formation
 - *Rolland Vialettes a obtenu le diplôme d'accompagnement sportif
 - *Marie France Aron est en attente de confirmation AS
 - *Danielle Idoux débute la formation en octobre 2018
 - *Denise Leenhardt, Brigitte Puigerolles et Christine Viallat doivent renouveler le PSCI avant la fin d'année
- Escapades 2018
 - *Le Tyrol du 11 au 17 juin / Marie Claude et Michel Rico – complet
 - *Le Luberon du 3 au 5 octobre / René Pauzes – complet
- Escapades 2019
 - *Paris du 1 au 3.4.19 - Sylvaine et Yvon Le Bars – inscriptions en novembre
 - *L'Ubaye du 9 au 15.6.19 – Maryse Bernadac – inscriptions en novembre
 - *Tautavel (Châteaux Cathares) du 25 au 27.9.19 – F. Houles/inscription 01.19

La date de la 1^{re} randonnée de septembre est fixée au vendredi 7 septembre 2018

Il est rappelé que pour que les randonnées soient affichées sur le site, il faut qu'elles soient décrites et envoyées à Jean Louis Brun suffisamment tôt pour avoir le temps de les saisir. Seules celles qui sont reçues à temps, sont annoncées.

- **Codification / Jean Pierre Larue.** Après une étude attentive du nouveau modèle de codification envoyé par la FFRS, il en ressort que nos règles actuelles sont en adéquation avec la proposition reçue.
De ce fait, pas de changement dans notre codification, sauf que seront introduits les nouveaux critères de technicité et de risque.

Scrabble – Gérard Idoux

Activité nouvelle cette année qui démarre plutôt bien grâce à une animation constante. 10 inscrits et une moyenne de 8 participants chaque semaine. Les rencontres ont été maintenues pendant les vacances scolaires et la question de pose de poursuivre en juillet.

Il a fallu trouver un lieu – finalement c'est la Maison Pour Tous Ricôme dont le coût de 300 Euros par an sera transformé en subvention de la part de la Mairie – seules contraintes, mettre leur logo sur nos documents publics et proposer cette activité gratuitement (hors cotisation annuelle de l'association). Par ailleurs, les participants doivent payer une adhésion annuelle aux MPT de 7 Euros par an.

Sorties Culturelles et Touristiques – Angela Muratet

Angela constate que par rapport aux deux dernières années, la participation aux STC plafonne à environ 30 personnes. De ce fait l'équilibre financier n'est pas atteint. Ceci conduit à la nécessité de encore mieux maîtriser les dépenses, mais surtout à calculer la participation de chacun en se basant non plus sur 40 (comme actuellement), mais sur 35 personnes.

Le programme de l'année a été préparé en réunion STC – il est en cours de finalisation.

Voyages – Line Baldet

Le voyage qui se prépare à Malte est complet et n'appelle pas de commentaire particulier. Cependant les voyages à venir vont être relativement difficiles à organiser en raison des contraintes de lieux (sécurité), du prix des vols, de celui des séjours pour lesquels les agences demandent, très tôt, que leur soient versées des avances non remboursables.

Arts Martiaux et Kayak de mer

Les responsables étant absents, ces activités n'ont pas fait l'objet d'un commentaire particulier.

4. Administration de l'Association

4.a Nouveau site internet

Jean Louis Brun a fait le point de l'avancement du changement de site qui est devenu incontournable du fait que le fournisseur actuel a annoncé qu'il mettrait la clé sous la porte fin janvier 2019 ; Jean Louis a lancé plusieurs consultations dont les prix s'échelonnaient entre 7 et 12.000 Euros pour des prestations ne comprenant pas toutes les fonctionnalités actuelles ; il a finalement trouvé un gestionnaire s'engageant à faire un site miroir pour 3.900 Euros. Ce site sera disponible en janvier 2019.

Ce choix a été privilégié par le Bureau à qui le devis a été soumis, du fait qu'il était important que les membres s'y retrouvent et que les aspects techniques de gestion soient facilement maîtrisables.

Ce sujet a fait l'objet de remarques très virulentes de Robert Amalric exprimant sa profonde déception de n'avoir pas été suivi sur sa proposition de refonte totale du site qu'il avait faite (en particulier sur l'aspect marchand qu'il estime nécessaire) de la part d'un fournisseur qu'il connaît pour un devis de 3.400 Euros.

Robert a élargi ses remarques au fait qu'il estime qu'il y a eu manque de concertation aussi pour le projet de modification des statuts en cours.

4b. Drop box

Outil de stockage gratuit (jusqu'à 2go) des fichiers partagés entre les membres du Conseil d'Administration. Accord du CA pour sa mise en place.

4c Lecteur de carte bleue AMUCS

Pour que la banque puisse mettre cet outil de paiement en place, il faut que l'Association dispose d'un SIRET. La banque a cru que nous n'en avions pas.

NB- Après reprise de contact avec cette banque, elle a reconnu son erreur et nous a fait une proposition commerciale pour la mise en place d'un équipement de paiement par carte.

Néanmoins, ce sujet est abandonné car le Conseil estime que l'Association n'a pas besoin d'un outil de ce type et que le système du paiement par chèque est largement suffisant.

4d. Covoiturage randos Indemnités

Facilité utilisable si le trajet est de moins 100 km, à développer autant que possible.

Le tarif est le suivant 0,25 Euros du km + péage au conducteur

Les tickets/car (11 Euros) reviennent à la rando.

Projet adopté

4^e. Covoiturage assurances

Les personnes détenant une carte FFRS bénéficient d'une assurance pour le covoiturage.

Par contre pour les Sorties Culturelles qui pratiquent le covoiturage, il n'y a pas d'assurance; il est donc **nécessaire** que le responsable de la sortie **vérifie** à chaque fois que le conducteur est assuré pour les personnes transportées sur la base d'un contrôle déclaratif.

4f. Scrabble – sponsoring Maison pour Tous Ricôme

Le coût annuel d'occupation de 300 Euros fera l'objet d'une subvention de la part de la Mairie.

Par contre les participants doivent payer une adhésion aux MPT de 7 Euros par an qui sera indiquée sur le prochain bulletin d'adhésion.

4g. **Situation de trésorerie**

Monique Picard indique que le solde à la banque à la date du 16.4.18 est de 79 565,94 Euros. Elle ne sait pas pourquoi ce montant est si important.

Monique a présenté le solde des charges et des produits à la même date, dont il ressort un profit de 2.258,53 Euros.

Les états de gestion ont été communiqués avant la réunion aux membres du CA.

Cotisations bridge - Véronique Dusaussay aurait souhaité que la cotisation annuelle soit portée à 30 Euros.

Le CA ne partage pas ce point de vue, mais il donne son accord pour qu'elle investisse dans des boîtes de bridge pour un montant d'environ 350 Euros.

Matériel pour scrabble – le CA donne son accord à Gérard Idoux pour qu'il investisse dans du matériel s'il estime que c'est souhaitable.

Impressions de documents – le bulletin d'adhésion actualisé, le questionnaire médical « QS sport », la déclaration concernant les données personnelles, ainsi que 400 cartes adhérents sont en cours d'impression. Ce seront les seules dépenses de ce type, les documentations en stock étant suffisantes.

4h **Montant de l'adhésion à l'AMUCS**

On sait que la FFRS va assez sérieusement augmenter ses cotisations pour la saison prochaine.

Par ailleurs, compte tenu que certaines activités sont déficitaires, la question est posée d'augmenter ou non la cotisation annuelle qui est la même depuis de très nombreuses années.

Le Conseil d'Administration vote contre cette proposition.

4i. **Projet de modification des statuts**

Ce sujet a fait l'objet d'échanges « musclés ».

Les statuts actuels étant en maintes parties obsolètes, le Président a proposé un projet de statuts établi en fonction des dispositions actuelles recommandées par le site du Gouvernement sur les associations ; il a été adapté en fonction des activités de l'AMUCS en vue de refléter la réalité opérationnelle de l'Association.

Avant d'être soumis aux membres, il a été transmis pour avis à Bernard Marchal et Jean Pierre Larue – il a aussi été validé par un juriste.

Cette version a été envoyée au CA un mois avant sa date, en demandant aux membres de faire connaître les remarques, modifications, adjonctions à prendre en compte.

3 réponses ont été enregistrées dans les délais – elles ont été prises en compte à chaque fois que c'était possible – c'est cette dernière version qui a été envoyée aux membres du CA avec l'ordre du jour définitif.

Or le 14 mai au soir (veille du CA), de nouveaux statuts ont été diffusés par Christine Viallat à tout le Conseil sans qu'on sache qui y avait participé – le délai était trop court pour en faire l'analyse et tenir compte de ces propositions pour intégration dans le projet initial, pour présentation le lendemain au Conseil d'une version convenant à tous.

On se retrouve maintenant avec la version initiale et une contre-version qui doivent faire l'objet d'une analyse par un groupe de travail.

Après vote, ce groupe de travail sera composé des membres du CA qui le souhaitent. Ont manifesté leur intérêt : Jean Pierre Larue (animateur), Robert Amalric, Antoine de Forton, Bernard Marchal, Jean Louis Brun, Christine Viallat, Marie France Rico et Françoise Auberger.

La date de la réunion reste à fixer.

Une fois la version définitive finalisée, elle sera présentée au Conseil du 25.9.18 pour approbation en vue des assemblées de la rentrée.

Deux types d'assemblées seront convoqués :

- Une AGO de type habituel
- Une AGE pour valider les nouveaux statuts

5. Points divers

AssoConnect – cet outil de gestion, utilisé par plus de 6.000 associations en France, a été présenté au Bureau de l'Association pour que l'AMUCS s'en dote de façon à optimiser toutes les opérations de gestion, allant de l'inscription à la gestion des membres, de leur répartition par activité, à la comptabilisation et au bilan, ainsi que toutes les statistiques nécessaires pour les reportings. Son coût est de 45 Euros par mois. Son but est également de libérer les personnes travaillant sur ces sujets pour leur donner du temps à d'autres tâches plus conviviales pour le bien de l'association.

Jean Pierre Larue (membre du Bureau) a estimé qu'il était inutile de dépenser cet argent, le travail pouvant être fait par les bénévoles qui eux, sont gratuits et ce malgré que l'association dispose des ressources financières suffisantes pour la dépense proposée.

La décision devant être prise à l'unanimité par le bureau avant présentation au CA, le projet a été abandonné.

Signature des factures

Dans les responsabilités qui incombent au Président, il est prévu qu'il ordonne les dépenses et donc qu'il signe les devis et les factures. Cette disposition est incontournable.

Néanmoins, il se peut que dans certains cas particuliers, ce ne soit pas possible. Dans ce cas le Président doit en être informé et peut déléguer au responsable de l'activité concernée le soin de signer à sa place. Toutefois, des échanges par mail/scan des pièces à signer permet, quasiment dans tous les cas, qu'elles soient visées par le Président.

6. Dates 2018

- | | | |
|----|--|--|
| 1. | Réunion préparatoire pour Antigone et les inscriptions | mardi 4.9.18 matin |
| 2. | Foire Antigone | dimanche 9.9.18 - journée |
| 3. | Inscriptions 2018/2019 | mardi 18 et mercredi 19.9.18
toute la journée, selon planning |
| 4. | Conseil d'Administration | mardi 25.9.18 matin |
| 5. | Assemblées Générales | vendredi 19.10.18 après midi |

La séance est levée à 12 h.30

Le Président
Jean Louis BRUN